



[NOUS CONTACTER \(/NOUS-CONTACTER\)](/NOUS-CONTACTER) [ESPACE PIGISTES \(HTTP://PIGISTES-CFDT.FR/\)](HTTP://PIGISTES-CFDT.FR/)  [ESPACE CONSEIL NATIONAL \(/USER\)](/USER)



L'insertion professionnelle des diplômés des écoles de journalisme

La Commission paritaire nationale de l'emploi des journalistes (CPNEJ) où Nicolas Thiéry et Marie Goerg Lieby représentent CFDT Journalistes, s'est réunie en mars. Informée après son lancement d'une étude sur l'insertion professionnelle des diplômés des écoles de journalisme, elle a débattu sur la méthodologie. L'initiative vient en effet de la CPNEF-Audiovisuelle qui a fait adopter sa proposition par la CPNEF Presse écrite. Un appel à prestataire extérieur sera lancé par l'observatoire des métiers de la presse, en charge de cette étude.

Lors de la CPNE audiovisuelle, des employeurs avaient proposé que l'étude englobe les écoles non-reconnues par la profession, ceci devant permettre de comparer l'efficacité des écoles reconnues et non reconnues en matière d'insertion. La CPNEJ qui est concernée prioritairement par la formation des journalistes, s'en est étonnée, tant la population des écoles non-reconnues est mouvante et hétérogène, ce qui rend très difficile la sélection de tout échantillon censée la représenter. En incluant dans l'étude quelques écoles non-reconnues bénéficiant de réseaux professionnels facilitant l'insertion des étudiants à la sortie, on risque de délivrer une information erronée aux candidats à la profession qui pourraient surestimer la valeur globale des écoles non-reconnues. Le SNJ a proposé que l'on commence par analyser les études déjà existantes avant de se lancer dans ce projet vis à vis de l'élaboration duquel la CFDT a souhaité la plus grande vigilance.

Par ailleurs la CPNEJ a évoqué ses chantiers 2015, à savoir la renouvellement de la reconnaissance de l'IFJ qui a déjà quasiment rempli le dossier et de Sciences-Po (Paris). La CPNEJ s'est aussi penchée sur la question du RNCP (répertoire national des certifications professionnelles), un outil né de la réforme de la formation professionnelle qui liste une foule de formations continues accessibles y compris dans le domaine du journalisme. Non seulement il existe un risque de confusion (entre écoles reconnues ou non) mais de plus surgit un problème de durée. Les formations peuvent en effet être proposées non plus sur deux ans mais de 6 mois (!) à deux ans. A suivre...

PARTAGER SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Share 0

Tweeter



Share

Liens

CFDT Confédération (<http://www.cfdt.fr/>)

F3C Fédération (<http://www.f3c-cfdt.fr/>)

Observatoire de la Déontologie de l'Information - ODI
(<http://www.odi.media/>)

Conférence nationale des métiers du journalisme
(<http://www.cnmj.fr/presentation/>)

Ass° de préfiguration des conseils de presse
(<http://apcp.unblog.fr/>)

Les Assises du journalisme
(<http://www.journalisme.com/>)

International IFJ (<http://www.ifj.org/>)

Fédération européenne des journalistes
(<http://europeanjournalists.org/fr/>)

Reporters Sans Frontières (<https://rsf.org/fr>)

Mentions légales site internet (/mentions-
l%C3%A9gales-site)

La CFDT dans les médias

Bayard-presse (<http://cfdtbayard.wordpress.com/>)

CFDT Publihebdomos (<http://www.cfdt-publihebdomos.infos.st>)

CFDT-FTV (<http://cfdt-ftv.over-blog.org/>)

France Télévision (<http://cfdt-ftv.over-blog.org/>)

Le Courrier Picard (<http://cfdt-courrierpicard.blogspot.com/>)

Ouest-France (<http://cfdt-of.over-blog.org/>)

Radio-France CFDT (<http://www.cfdt-radiofrance.fr/>)

Site WK (<http://www.rsf.org/-francais-.html>)

Suivez nous !

 (<http://www.facebook.com>)

 (<https://twitter.com/USJCFDT>)

 (</~vanessa/cfdt/rss.xml>)